

Reviews/Revue

Clio en Acadie

L'ethnicité et la nationalité sont une forme de conscience de soi s'appuyant sur un rapport au passé. Ainsi au Canada anglais, les Creighton, Lower, Morton ont révélé les grands mythes qui ont nourri la conscience nationale. Les régionalismes veulent-ils s'affirmer? les classes sociales légitimer leur combat? Les uns et les autres souhaitent mobiliser les historiens. Les petites communautés comme l'Acadie n'y échappent pas, sauf à s'accommoder des contraintes qu'entraînent la pauvreté, la faiblesse démographique ou l'inorganisation politico-sociale. On n'ignore pas qu'en dépit des contributions d'historiens acadiens ou d'ascendance acadienne comme Philéas Bourgeois et Antoine Bernard, chez les clercs, ou, chez les laïcs, Placide Gaudet et Pascal Poirier, l'historiographie acadienne a été dominée par des non-Acadiens, tels Rameau de Saint-Père et Emile Lauvrière. Mais cette constatation ne contredit pas l'argumentation car le discours historique produit hors de la collectivité n'a été accueilli par la classe dominante acadienne qu'autant qu'il était conforme à sa propre vision des choses. L'accueillant, elle le faisait sien. Cette constatation implique toutefois une reconnaissance de la faiblesse de l'intelligentsia acadienne, dépendante de l'extérieur pour la connaissance et l'interprétation de son passé. C'est une dépendance qui s'ajoute à bien d'autres.

Délaissant la fonction pratique de l'histoire, je n'envisagerai ici que sa fonction de connaissance. Encore là, que d'entraves! Historiens de métier peu nombreux, accaparés par la production de matériel didactique, sollicités par l'engagement politique et social; un département d'histoire de petite taille, forcément peu orienté vers la recherche; un centre d'études aux maigres ressources, prisonnier de tâches indispensables mais préliminaires: classement, index, répertoires, inventaires bibliographiques, etc. Souhaitons que la création d'une chaire d'études acadiennes dont il est question favorise la consolidation de la recherche de calibre universitaire.

Ouvrage publié sous la direction de Jean Daigle, *Les Acadiens des Maritimes: études thématiques* (Moncton, Centre d'études acadiennes, 1980) méritaient la publication et rendront de précieux services. Malheureusement, il s'agit d'une entreprise hybride dont le produit final ne pouvait être que bâtard. C'est d'abord un dossier historique monté en vue de la préparation d'une exposition permanente, au Monument Lefebvre de Memramcook, sur la survivance des Acadiens. En même temps, les collaborateurs se sont vu "confier le mandat de faire le point sur l'état actuel de la connaissance dans leur discipline" (p. 11). Les chercheurs ne peuvent que se réjouir d'une tentative aussi opportune. Autant les avertir tout de suite: une déception les attend, le livre est à cet égard un échec. Faire le point comporte trois opérations: établir le bilan des connaissances, procéder à un tour d'horizon des débats et problématiques et, enfin, proposer des directions de recherches. Dans l'ensemble, on ne trouve rien de tel dans cet ouvrage. Jean Daigle, par exemple, brosse une synthèse de l'histoire acadienne

de 1604 à 1763. Etant donné les recherches de l'auteur sur les relations commerciales entre l'Acadie et le Massachusetts entre 1670 et 1711, je m'attendais à une mise au point sur la question. Or le lecteur doit se contenter de quelques lignes, remarquables surtout par leur à-peu-près: à deux paragraphes d'intervalle, l'auteur soutient que les Acadiens qui commerçaient avec la Nouvelle-Angleterre étaient "quelques-uns" et "beaucoup" (p. 29). Intrigué, je me reporte au chapitre d'Aurèle Young sur l'histoire économique pour me rendre compte qu'il commence au milieu du XIXe siècle. Et quel chapitre! Manifestement, l'auteur n'a qu'une connaissance très approximative de son sujet avant la deuxième guerre mondiale. D'ailleurs on cherche en vain dans sa bibliographie les travaux de Stanley A. Saunders ou la thèse de doctorat de Raymond Mailhot.¹ Mais gardons-nous d'imputer à l'auteur les lacunes de l'historiographie: l'évolution démographique, économique et sociale des régions acadiennes est un immense domaine, pour l'essentiel encore en friche. L'abondance relative de la documentation et l'épaisseur de notre ignorance devraient nous faire choisir comme priorité absolue l'étude socio-économique du XIXe siècle. A. Young le rappelle à sa façon: l'économie acadienne est, statistiquement, un fantôme; seules des monographies régionales ou sectorielles sont possibles et elles font cruellement défaut. Il y a là un terrain tout trouvé pour une fructueuse collaboration entre les historiens des universités du Nouveau-Brunswick. Pourquoi pas un projet de recherche commun sur l'économie et la société de la frange côtière de l'Est du Nouveau-Brunswick, du détroit de Northumberland à la baie des Chaleurs, au milieu du XIXe siècle? L'ouvrage souffre d'autres déficiences. Il paraît avoir été rédigé à toute vapeur, peut-être pour respecter le délai de rigueur imposé par Parcs Canada.² La coordination fait défaut. Surtout pour les XVIIe et XVIIIe siècles, il faut continuer de renvoyer le lecteur aux excellents travaux de J.B. Brebner et A.H. Clark, et souhaiter la parution prochaine du livre tant attendu de Naomi Griffiths dont *The Acadians: Creation of a People* (Toronto, 1973) nous a donné un avant-goût.

Pour les XIXe et XXe siècles, *Les Acadiens des Maritimes* paraissent beaucoup plus utiles. Léon Thériault, par exemple, dans sa synthèse de la

1 S.A. Saunders, *Studies in the Economy of the Maritime Provinces* (Toronto, 1939); Saunders, "Histoire économique des Provinces Maritimes", appendice photocopié du *Rapport de la Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces* [Rapport Rowell-Sirois] (Ottawa, 1940); R. Mailhot, "Prise de conscience collective acadienne au Nouveau-Brunswick 1860-1891, et comportement de la majorité anglophone" (thèse de Ph.D., Université de Montréal, 1973).

2 Des références erronées trahissent cette hâte: Belcourt à Rameau, 12 mai 1867, Centre d'études acadiennes [CEA] 2.1-8 *au lieu de* Belcourt à Rameau, 27 février 1865, CEA 2.1-7 (p. 262, n. 123); Belcourt à Rameau, 12 mai 1867, CEA 2.1-8 *au lieu de* I. Landry à Rameau, 19 mars 1867, CEA 2.1-8 (p. 264, n. 133); Biron à Rameau, 12 février 1880, CEA 2.1-19 *au lieu de* Biron à Rameau, 8 avril 1880, CEA 2.1-19 (p. 321, n. 128); Rochemonteix à Rameau, s.d., 1891, CEA, 2.1-30 *au lieu de* Rochemonteix à Rameau, 3 octobre 1891, CEA 2.1-30 (p. 331, n. 178). Dans ce dernier cas d'ailleurs, l'auteur ne cite pas fidèlement.

période 1763-1978, puis dans un très bon article intitulé "L'acadianisation de l'Eglise catholique en Acadie, 1763-1953" présente une recherche originale, éclairée par une interprétation personnelle et appuyée sur une solide érudition. Cet historien apparaît comme le principal porte-parole de l'école néo-nationaliste. Il a posé il y a quelques années les paramètres de son entreprise.³ En gros, il s'agit de démontrer comment peu à peu, après la dispersion, les Acadiens, surtout ceux du Nouveau-Brunswick, se sont redonné des cadres, une organisation sociale, dont l'aboutissement contemporain doit être la conquête d'une forme de pouvoir politique. L'analyse de l'acadianisation de l'Eglise catholique dans les régions acadiennes est une application particulière de ce schéma général. L'auteur y exploite une source extrêmement riche: la correspondance des missionnaires en Acadie avec les évêques de Québec et vice versa (circa 1760-1860). A partir de cette série, l'auteur nous montre comment l'étude de l'évolution des structures ecclésiastiques débouche tout naturellement sur l'histoire sociale et ses mille interrogations.

Pour sa part, Phillippe Doucet reprend la réflexion sur "la politique et les Acadiens" et, dans un texte bien documenté, recense les obstacles qui ont contrecarré l'affirmation politique des Acadiens. Le traumatisme de la déportation lui semble une structure fondamentale de la culture politique acadienne et, par conséquent, un élément d'explication à retenir parmi d'autres. Samuel Arseneault s'attache à décrire le milieu géographique du pourtour de la baie de Fundy avant de suivre la marche de l'humanisation du territoire par les Acadiens, après la déportation, en prenant pour guide les fondations de missions et paroisses. C'est un bel essai de géographie historique. On peut regretter que la contribution de Muriel Roy sur le développement démographique ne renferme pas autant d'idées que de chiffres. La première partie est trop longue et on peut douter qu'il y ait grand profit à reprendre encore une fois les évaluations de Rameau de Saint-Père et celles du mémoire de Raoul Roy.⁴ Les pages sur les XIXe et XXe siècles sont superficielles. On y apprend tout de même que la sur-fécondité contrebalançait la mortalité infantile et une émigration modérée en regard de celle des anglophones. Si la mortalité infantile est maintenant enrayée, l'assimilation linguistique à la faveur de l'urbanisation est une autre cause d'inquiétude.

C'est l'occasion de souligner quelques autres lacunes regrettables dans *Les Acadiens des Maritimes*. Il n'y a pas de chapitre sur la ville dans l'histoire acadienne et pourtant les interrogations abondent. Par exemple, comment expliquer l'espèce d'hégémonie institutionnelle et culturelle de Moncton dans l'Acadie contemporaine aux dépens de Memramcook et Shédiac, au sud, et de la

3 Léon Thériault, "Pour une nouvelle orientation de l'histoire acadienne", *Revue de l'Université de Moncton*, VI, 2 (mai 1973), pp. 115-124.

4 Raoul Roy, "La croissance démographique en Acadie, 1671-1763" (thèse de M.A., Université de Montréal, 1975).

région moins urbanisée du Nord? Aucune étude non plus sur les groupes sociaux: mais où donc sont passés les sociologues? On aurait pu réserver quelques dizaines de pages à l'étude des relations entre les Acadiens, d'une part, et, d'autre part, les Amérindiens et les Québécois. Quant aux relations avec les Québécois, la thèse de Martin S. Spigelman constitue un bon point de départ.⁵

L'espace manque et on ne peut rendre compte de chaque article. Un des attraits du volume est que l'histoire culturelle n'est pas négligée: sept chapitres, y compris celui sur l'éducation, mais de qualité fort inégale. Rien de sérieux sur les collèges classiques, pourtant lieu de production et de reproduction de l'élite acadienne. En revanche, une excellente étude de la tradition théâtrale, par Jean-Claude Marcus, et un merveilleux petit essai sur la littérature par Marguerite Maillet. Cette dernière montre que le mythe central de la littérature acadienne, peut-être aussi de la conscience profonde du peuple acadien, est "l'Acadie, Eden et Terre promise" (p. 557). Si ce mythe a aidé les premiers colons à affronter l'océan et ses frayeurs, si de nos jours il porte toute une effervescence politique, sociale, culturelle — dont la Sagouine d'Antonine Maillet n'est qu'une manifestation parmi d'autres, — il a aussi été, une fois dénaturé par le clergé, une prison pour les Acadiens. Telle est du moins l'opinion de Jean-Paul Hautecoeur et de Michel Roy.⁶ Comme l'histoire socio-économique, l'histoire culturelle appelle, ce me semble, un effort systématique de comparaison: entre l'*exclusive Elysium* des loyalistes et l'Acadie idéale des Acadiens; entre les *Neutral French* et les *Neutral Yankees*; entre le *Great Awakening* et la Renaissance acadienne avec leur conception providentialiste de l'histoire, leur propension au messianisme et une certaine tendance à l'évasion face à la réalité.⁷ Et dans la recherche des explications, serait-ce trop s'aventurer que de pointer du doigt un cataclysme tel que l'univers culturel, dans l'un et l'autre cas, en a été bouleversé: déportation pour les uns, révolution pour les autres?

Les Mémoires d'un nationaliste acadien (Moncton, Editions d'Acadie, 1979) de Calixte-F. Savoie appartient à un tout autre genre. Les mémoires du sénateur Savoie, né en 1895, constituent un témoignage historique extrêmement précieux sur la première moitié du XXe siècle chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick. Dans un style simple, clair et direct, l'auteur donne avec franchise sa version des choses. C'est ainsi qu'il faut consigner ses souvenirs et non à la manière du Québécois Jean Bruchési, par exemple, qui s'est satisfait de niaiseries débitées avec onction. Bien sûr, M. Savoie se justifie (c'est une des fonctions du

5 "The Acadian Renaissance and the Development of Acadian-Canadian relations, 1864-1912, 'des frères trop longtemps séparés'" (Ph.D. thesis, Dalhousie University, 1975).

6 J.-P. Hautecoeur, *L'Acadie du discours. Pour une sociologie de la culture acadienne* (Québec, 1975); M. Roy, *L'Acadie perdue* (Montréal, 1978).

7 A.E. Morrison, "New Brunswick: the Loyalists and the historians", *Journal of Canadian Studies*, III, 3 (1968), pp. 39-49; G.A. Rawlyk, éd., *Historical Essays on the Atlantic Provinces* (Toronto, 1971); G. Rawlyk et G. Stewart, "Nova Scotia's Sense of Mission", *Histoire sociale/Social History*, 2 (1968), pp. 5-17.

genre), mais, ce faisant, il sert à la fois ses idéaux et l'histoire.

Ce ne sont pas des mémoires politiques. En effet, M. Savoie a accédé sur le tard au sénat et il ne semble pas avoir milité dans une formation partisane. Deux histoires s'entremêlent dans ces pages: l'ascension sociale d'un petit Acadien d'origine modeste, mais déterminé et travailleur; la lutte des Acadiens pour arracher à la majorité d'indispensables réformes dans le système d'éducation et pour réussir une certaine percée dans le monde des affaires. D'abord instituteur, principal d'une école de langue anglaise à Sussex, puis d'une école secondaire d'enseignement général et technique à Edmundston, Savoie, trop dynamique, trop réformiste, trop nationaliste, doit démissionner devant les menées d'une clique d'anglophones intolérants et la veulerie d'une certaine élite acadienne trop habituée à faire le chien couchant. Il devient alors gérant de la Société mutuelle l'Assomption (1926-1962). Au moment de son entrée en fonction, la société est à deux doigts de la catastrophe. Au prix d'un labeur acharné, il la transforme en une entreprise financière solide et en pleine expansion. *L'Évangéline* fait aussi appel à ses services pour réformer sa gestion et assainir ses finances. Il s'est de plus engagé dans une bataille pour faire respecter le français dans les commerces de Moncton. Encore là, l'élite acadienne locale l'a laissé tomber, tenaillée qu'elle était par la sainte frousse. A travers toutes ces activités — et c'est un détail caractéristique du Canada français d'autrefois, — il a trouvé le temps de se mettre à la tête d'une campagne en vue d'obtenir du pape la proclamation du dogme de l'Assomption de la Vierge Marie. Les mémoires prennent tantôt l'accent du réquisitoire pour dénoncer une élite timide et égoïste, pontifiante et inactive, tantôt le ton du plaidoyer pour excuser un peuple paralysé par la peur: telle élite, tel peuple. Au passage, bien des notabilités et des gens en place sont égratignés. Ainsi dans l'histoire assez singulière de son congédiement par la Société l'Assomption. Les mis en cause pourront rétablir les faits s'il y a lieu dans leurs propres souvenirs. Il y a tout de même des silences étonnants dans le livre du sénateur Savoie. Pas un mot d'explication sur sa nomination au sénat. Des pages, fort intéressantes, sur la *Petite Boutique* d'Edmundston, mais strictement rien sur l'Ordre de Jacques-Cartier.⁸ A tout prendre, pour tout ce qu'il dit et tout ce qu'il tait, un livre à lire.

Du côté de l'ethnographie, les Editions Leméac nous proposent une *Histoire*

8 Voir Alexandre-J. Savoie, *Un siècle de revendications scolaires au Nouveau-Brunswick, 1871-1971, vol. 2: Les Commandeurs de l'Ordre à l'oeuvre (1934-1939)* (Edmundston, 1980). Selon ce dernier auteur, l'Ordre de Jacques Cartier aurait été la force discrète mais agissante à laquelle les Acadiens seraient redevables pour les réformes obtenues dans le domaine de l'éducation. L'Ordre serait le véritable fondateur de l'Association Acadienne d'Éducation. Le sénateur Savoie, membre de l'Ordre, dirigeait à cette époque la Société mutuelle l'Assomption, dont il mit le secrétariat au service de l'Association Acadienne d'Éducation. Quant à la Société nationale l'Assomption, elle n'arrivait pas à sortir de sa léthargie. A toute fin pratique, c'est la Mutuelle qui prenait la relève. Tels étaient, sommairement esquissés, les mouvements nationalistes acadiens à la veille de la deuxième guerre mondiale.

populaire de l'Acadie par Jean-Claude Dupont (Montréal, 1979), dont la compétence est depuis longtemps établie. Le titre frise l'escroquerie. Ce livre est à la science historique ce que la description de la fabrication du lit nuptial est à une histoire d'amour. L'illustration laisse à désirer. Tant qu'à se faire insulter par une carte comme celle de la page 14, le lecteur préférerait s'en passer. On ne peut pas dire non plus que l'analyse pêche par un excès de raffinement ou de subtilité. "La société traditionnelle s'autosuffisait [. . .] autarcie constituée par la force des circonstances" (p. 17). Par une affirmation aussi peu nuancée, l'auteur accrédite la légende de la ferme familiale traditionnelle comme unité socio-économique fermée. Pourtant les passages abondent où il prouve exactement le contraire.⁹ Mais, dira-t-on, c'est une question de degré dans l'articulation aux circuits commerciaux. Précisément. Aussi faut-il parler en termes de degré et de comparaison. L'hypothèse suivant laquelle les cultivateurs acadiens recouraient moins, au XIXe siècle et au début du XXe siècle, aux services des artisans que les cultivateurs québécois, mérite examen et vérification. C'est peut-être frapper à la mauvaise porte toutefois que d'exiger de ce genre d'ouvrage de telles préoccupations. On a affaire, comme il arrive souvent dans les travaux ethnographiques, à une sorte de catalogue d'éléments divers de la civilisation matérielle. A travers ces pages, une idée directrice, qui leur confère une certaine unité: le "rôle de l'écologie riveraine dans le mode d'organisation d'un lieu de vie" (p. 27). Cette perspective nous vaut les meilleurs passages du livre. Il faut féliciter l'auteur pour les enquêtes patientes et minutieuses qu'il a menées. Si son érudition est remarquable, elle n'est pas sans faille. Ainsi la locution conjonctive *pour que* (l'auteur dit erronément locution prépositive) n'est pas une tournure propre aux Acadiens (pp. 363, 415). Elle est dans le petit *Larousse* et dans le petit *Robert*. En refermant ce livre, le lecteur conclut que la civilisation matérielle acadienne révèle plus de débrouillardise que d'ingéniosité, qu'elle est dépourvue de tradition artisanale authentique et sérieusement limitée par la pauvreté. Parlant de "la réutilisation, dans l'habitation, d'objets et de procédés associés au travail en mer", l'auteur commente: "bien plus l'indigence que le sentiment explique le transfert d'activités extérieures dans la vie domestique" (p. 94).

L'ouvrage sans prétention de Lauraine Léger, *Les Sanctions populaires en Acadie, Région du comté de Kent* (Montréal, Leméac, 1978), nous entraîne dans une plongée au coeur de l'univers mental populaire. L'exploration du folklore punitif du comté de Kent, au Nouveau-Brunswick, nous découvre l'arsenal de sanctions juridiques, satiriques, éthiques et mystiques par lesquelles cette société rurale traditionnelle assurait le conformisme au sein du groupe en même temps que sa défense et sa perpétuation. L'auteur a elle-même produit son matériau de base au moyen d'enquêtes orales, ce qui dès l'abord soulève des problèmes de méthode. Les travaux des folkloristes, par la sorte d'intemporalité qui les caractérise, déroutent assez souvent les historiens. D'autant plus que,

9 Cf. pp. 43, 216, 224, 243, 254, 263-69, 272-3, 276, 292-3, 302, 321, 325, 337-38, 353, 387, 392.

s'agissant de la culture non matérielle, on a affaire à une histoire de la mémoire culturelle, pour ainsi dire, avec ses asynchronies, ses décalages, ses télescopages. Dans ce cas-ci la folkloriste a pris soin de situer le mieux possible dans le temps les cas étudiés, les spécimens recueillis: ils s'échelonnent en gros de la fin du XIXe siècle au milieu du XXe. Le rapprochement avec l'ouvrage de Dupont indique que la culture traditionnelle non matérielle a mieux résisté au temps que bien des aspects de la civilisation matérielle: celle-ci était nettement en voie de disparition au début du XXe siècle alors que celle-là manifesterait encore beaucoup de vigueur à la veille de la seconde guerre mondiale.

Rassuré de ce côté, l'historien n'échappe pas à une autre inquiétude: le contrôle, la critique des sources. Il faut bien admettre qu'une bonne part de cette inquiétude provient d'une incompréhension de la nature particulière et du rôle propre de l'histoire orale. Dans les termes de Ronald Grele, elle s'applique à "chercher le fondement idéologique et mythique et la conscience culturelle de la société à travers le développement de la notion d'histoire".¹⁰ A ce niveau, l'observation d'une constante dans les réminiscences fournit un sûr critère de vérité. D'ailleurs la réflexion méthodologique se poursuit sur ces problèmes, dont l'élucidation est loin d'être complète.¹¹ Il reste donc bien des dimensions du passé que l'histoire orale se révèle incapable, à elle seule, d'appréhender et d'étudier convenablement. Par exemple, au fil des pages, Lauraine Léger brosse un portrait du curé en Acadie et de la perception qu'en avaient ses ouailles.¹² Ces pages sont d'ailleurs parmi les plus intéressantes d'un ouvrage qui n'en manque pas. Le lecteur a vite fait de percevoir la complexité et l'ambivalence du personnage dans les mentalités populaires. Le curé assume une multiplicité de rôles (père bienveillant, guide éclairé, juge intègre et sévère, sorcier tout-puissant) projetant autant d'images et déclenchant autant de réactions simultanées et contradictoires (affection, respect, révolte, peur). Face à la société traditionnelle, sa position est en effet ambiguë. Il lui appartient, d'origine et de mentalité, et pourtant lui échappe par la culture savante, le niveau économique et certains côtés de l'autorité dont il est investi. Il y a là une dialectique du Même et de l'Autre. Or dans la mentalité populaire, l'Autre est le plus souvent maléfique (voir les témoignages qui identifient comme menaçants les "gens des vieux pays" ou les "sauvages"). Le prêtre, représentant d'un pouvoir hostile au folklore, pactise néanmoins avec lui.¹³ Jusqu'où va cette connivence? Mais l'enquête orale, si elle nous éclaire sur la perception, a le désavantage de moins

10 Cité par B. Jean, "L'histoire orale, phénomène social et institutionnalisation d'un savoir", N. Gagnon et J. Hamelin, éd., *L'histoire orale* (Saint-Hyacinthe, Edisem, 1978), p. 29.

11 Voir H. Moniot, "L'histoire des peuples sans histoire", J. Le Goff et P. Nora, dir., *Faire de l'histoire* (Paris, 1974), vol. I, pp. 110-114.

12 Voir pp. 32, 34, 39, 42, 44, 93, 106-107, 124, 126, 130, 141.

13 En France, le peuple s'est longtemps nourri d'une culture que M. Crubellier qualifie de pagano-chrétienne. Voir son *Histoire culturelle de la France, XIXe-XXe siècle* (Paris, 1974), p. 82.

bien cerner la réalité. Evoquant les menaces et imprécations — outrées à nos yeux d'hommes et de femmes des années 70 et 80 — que fulminaient des curés d'autrefois, l'auteur commente: "De telles mises en garde au XXe siècle ont de quoi surprendre, mais nous osons croire qu'elles n'étaient pas monnaie courante et que surtout elles étaient amplifiées par l'imagination populaire" (p. 124). Cela ne suffit pas, évidemment; il faut pouvoir connaître aussi exactement la réalité objet de la perception que la perception elle-même. Si l'informateur déforme en télescopant, le praticien de l'histoire orale, réduit aux seules ressources de sa spécialité, risque de se retrouver bien dépourvu. Les vieillards maugréant contre les curés qui leur ont "volé leur jeunesse" traduisent-ils une réaction d'autrefois ou jaloussent-ils la jeunesse contemporaine évoluant dans une société permissive? La folkloriste est consciente de cet écueil: "Les bons informateurs deviennent de plus en plus rares puisque eux-mêmes sont bouleversés par les changements profonds que subit la société actuelle" (p. 161). On concèdera cependant que les *mémoires* et *souvenirs* écrits bien après les faits qu'ils relatent présentent des difficultés analogues. Et quel historien se priverait de sources narratives aussi riches sous prétexte qu'elles doivent être soumises à une critique attentive et vigilante? Quoi qu'il en soit, avec l'élargissement des perspectives historiques, nul ne contestera la légitimité d'une démarche qui fait pénétrer dans l'histoire, à côté des élites et de leurs rationalisations, le petit peuple et ses représentations du monde.

Descriptive, l'étude de Lauraine Léger renferme tout de même des essais d'interprétation. Elle ne fait guère appel, contrairement à l'école néo-nationaliste, au schéma de la domination économique ou de l'oppression nationale et privilégie plutôt ce qu'on pourrait appeler une archéologie de la culture: le culturel ancien rend compte du culturel récent. Cette approche, surtout dans l'état actuel des connaissances, paraît tout à fait appropriée et rejoint celle des anthropologues qui, dans un effort pour rejoindre les sociétés dans leur authenticité profonde, proclament les droits de la raison culturelle face à ceux de la raison utilitaire.¹⁴ L'auteur nous rappelle avec à propos que l'homme a, de tout temps, élaboré une symbolique complexe pour porter ses rêves, bercer ses angoisses et traverser la vie. L'homme de la culture savante se reconnaîtra frère de l'homme de la culture traditionnelle pour peu que son regard distrait se tourne vers ses régions intérieures. Comme dans l'âme populaire, il y verra briller l'utopie, dont la rassurante mission est de "combler le vide entre un paradis perdu et une terre promise".¹⁵

On l'a vu, la connaissance de l'Acadie emprunte désormais les voies prometteuses de la multidisciplinarité. Il ne faudrait pas qu'après avoir été des précurseurs, les historiens se laissent distancés par la cohorte des nouveaux spécia-

14 Par exemple, M. Sahlins, *Au coeur des sociétés, Raison utilitaire et raison culturelle*, traduit par S. Fainzang (Paris, 1980).

15 J. Servier, *L'Utopie* (Paris, 1979), p. 123.

listes. Ces derniers ont autant besoin des historiens que les historiens d'eux.

PIERRE TRÉPANIER

Timber Colony

The great theme of the geographical approach to the past is the interaction between man and the land. The boundaries of the discipline of historical geography are not, however, rigid ones and Graeme Wynn's *Timber Colony: a Historical Geography of Early Nineteenth Century New Brunswick* (Toronto, University of Toronto Press, 1981) is very nearly as much a study of an historical era as it is an account of a geographical landscape. By drawing resourcefully on the tools of the geographer Wynn seeks to revitalize the tradition of historical writing that focuses on the effects of dependence on a single export staple. He sets out to establish that New Brunswick in the first half of the 19th century shared a common experience both with its staple-exporting neighbours and with distant lands that were participating in the network of British oceanic commerce. New Brunswick, he maintains, was "affected in countless intangible, but nonetheless far-reaching, ways by the transatlantic diffusion of attitudes and beliefs tempered in the experience of the world's first industrial nation" (p. 10).

The closing of the Baltic to British Trade not long after the Battle of Trafalgar in 1805 opened up for British North America an apparently limitless market for forest products. Between then and mid-century, New Brunswick grew at a faster rate than its neighbouring provinces and states, except for Upper Canada, from around 25,000 inhabitants in 1803 to 193,000 in 1851. In the middle of a war, a province already short of manpower nevertheless found axemen to cut and square logs into "ton timber" and crews to stow the timber aboard ships to be taken to sawmills in Britain. Many workers were recruited from the neighbouring states. By 1812 exports of ton timber had multiplied about twentyfold, to approach 100,000 tons. In 1825 they reached 417,000 tons, an all-time high. Late that year, a severe recession began from which the trade recovered only gradually. Its effects were compounded by a great natural disaster, the destruction of accumulated capital in the form of houses and facilities and of great areas of forest land in fires that extended from the mouth of the Miramichi to the Oromocto Valley. Ton timber continued to be exported in quantity, at a level of 200,000 tons or more annually, into the 1840s. By then, however, muscle power was being supplemented extensively by machine power in the wood industry. "Timber" was made through the labour of men and animals, but the making of "lumber" required the application of mechanical power. The recovery of the export trade in the 1830s was based